

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 janvier 2006
(convocation du 9 janvier 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BROQUA Michel à Mme. EYSSAUTIER Odette
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. BELIN Bernard à M. FERILLOT Michel
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CASTANET Anne à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie
Claude
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude

Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent
M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. LOTHAIRE Pierre à M. MANSENCAL Alain
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MERCHERZ Jean
M. PONS Henri à M. JUNCA Bernard
M. QUANCARD Joël à M. REBIERE André
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

Participation à SIERRA II, évaluation de l'information multimodale et du changement de comportement des usagers - Autorisation

Mademoiselle COUTANCEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Développé dans le cadre de la PREDIM (plate-forme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'information multimodale), le programme de recherche SIERRA (Système d'Information, de Recueil et de Recherche Automatique) vise à mettre au point une méthode d'observation permettant d'évaluer l'interaction entre l'information et les usages multimodaux.

La première phase de ce programme a été réalisée en 2003 par la Société VOX POPULI. Elle a permis la mise au point d'un outil d'observation de l'évolution des comportements de déplacements sur la durée.

Cet outil est basé sur la constitution d'un panel d'au minimum 500 personnes âgées de plus de 11 ans représentatives et volontaires pour participer aux enquêtes s'effectuant exclusivement par Internet une fois par semaine pendant un mois et demi. Le questionnaire proposé est à trois niveaux :

- le volet transport organisé principalement par motif de trajets, par nombre de déplacements, par la fréquence d'utilisation des différents modes de transport sur la période donnée,
- le volet information recueillant les données d'usage d'Internet : nombre de connexions, sites de transport consultés en précisant pour chacun d'entre eux les motifs, l'occasion et le bénéfice de l'accès à l'information,
- le volet ad hoc qui peut porter sur une problématique particulière qu'il appartiendra de définir.

A l'issue de cette première phase, les principaux résultats dégagés sont les suivants :

- Internet est un outil de collecte validé qui mérite de trouver sa légitimité,
- une typologie pure de comportements statistiquement fiables a été mise en évidence,
- le suivi par relevés hebdomadaires en ligne a été validé,
- un lien avéré entre comportement et information multimodale a été prouvé.

L'ambition de SIERRA est de contribuer à dépasser le déclaratif des enquêtes pour tendre à la mise en place d'indicateurs, qui fonctionnent comme autant de traceurs objectifs des usages modaux, permettant ainsi de suivre et de prévoir l'évolution réelle des habitudes.

Après cette première phase de mise au point de l'outil, la PREDIM souhaite mettre en œuvre de manière expérimentale SIERRA en situation réelle.

Il est proposé que la Communauté urbaine participe aux côtés de la mairie de Paris, du SMTC de Clermont-Ferrand, du SYTRAL, de Lille Métropole, de Grenoble Métropole voire aux côtés d'autres collectivités, à cette mise en œuvre expérimentale.

Le champ de l'étude porte sur les 27 communes de la Communauté. Ce test se déroule en 5 phases :

- 1) Constitution d'un panel d'internautes dédié. Le recrutement du panel d'internautes fait l'objet d'une campagne de promotion organisée par la Communauté.
- 2) Réalisation e-marketing de l'enquête citoyenne « Mobilité et transport au quotidien »
- 3) Exploration d'une problématique locale
- 4) Création d'un espace partenaire réservé
- 5) Présentation orale des résultats et du bilan de l'intégralité du programme de recherche avec l'ensemble des collectivités ayant participé à cette expérimentation.

Ces travaux sont réalisés dans un délai de 6 mois à compter de la date de déclaration du commencement des travaux de recherche. Le prolongement du délai d'exécution ne pourra excéder une durée de 1 an.

La Communauté urbaine conserve pour une durée de trois ans à partir de sa date d'inscription au programme la possibilité d'interroger le panel dédié sans supporter de surcoût de location de fichier. Lors de nouvelles interrogations du panel dédié, seuls les frais techniques, d'études et de dédommagement seront à sa charge.

Le coût total du programme s'élève à 67 050 € H.T. soit 80 192 € TTC.

La subvention de la Communauté urbaine est de 6 500 € HT imputée sur le budget annexe transports (31) – chapitre 65 – article 6574 – CRB D320 (imputation à créer sur l'exercice 2006).

Conformément à la convention signée le 27 décembre 2004 dans le cadre de la PREDIM avec le Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer jointe en annexe, ce montant correspond à 9,7 % du montant prévisionnel des dépenses subventionnables de l'ensemble du programme.

Cette subvention est versée directement à la société VOX POPULI au vu de l'autorisation de programme notifié le 27 janvier 2005 dans le cadre de la PREDIM, au titre du chapitre 63-43 article 05 sous l'intitulé « SIERRA II, évaluation de l'information multimodale et du changement de comportement des usagers » (cf. convention et fiche d'inscription annexées).

En conséquence et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- **à signer la convention avec VOX POPULI,**
- **à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
30 JANVIER 2006**

M. MICHEL BROQUA